

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

Procès-verbal de la 58^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le lundi 9 avril 2018, de 18 h 30 à 21 h 31, à l'école Dr-Marguerite-Michaud, 42 ave Richard, Bouctouche.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Michel Collette
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Monsieur Paul Demers, président
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Ghislaine Arsenault, coordonnatrice des relations stratégiques
Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Marie-Josée Lagacé, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Annick Thomas, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Marc LeBlanc, vice-président
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive de l'apprentissage

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président a ouvert la séance à 18 h 35 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le conseiller Marc LeBlanc a motivé son absence. Les membres se sont référés à l'ordre du jour figurant au cahier de la réunion.

2018-04-09 – CED – DSFS – 576

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été proposé. (Eric Demers, Gilles Cormier)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 3. Déclaration de conflits d'intérêts
 4. Considération et adoption du procès-verbal (13 février)
 5. Questions découlant du procès-verbal (13 février)
Points reportés de la dernière réunion
 - 5.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton
 - 5.2 Session de travail automatique
 - 5.3 Cadeaux de Noël des parents
 - 5.4 Priorités du CED
 - 5.5 Rencontre avec Serge Cormier
 - 5.6 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)
 6. Lien avec la communauté
 - 6.1 Points des conseillers
 - 6.2 Petite enfance
 7. Politiques
 - 7.1 Finalités
 - 7.2 Méthode de gouverne
 - a) Comité de planification des installations scolaires
 - b) Politique 1.6 – *Principes et structure des comités du Conseil*
 - c) Comité ad hoc – lieux des réunions et utilisation des technologies
 8. Participation publique
 - Pause
 9. Agenda automatique
 - 9.1 Données trimestrielles – Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)
 10. Vérification du rendement de la direction générale
 - 10.1 Rapport de vérification de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*
 - a) Révision de la Politique 3.13 - *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*
 11. Vérification du rendement du Conseil
 - 11.1 Révision et autoévaluation de la Politique 1.1 – *Style de gouverne*
 12. Points d'information de la direction générale
-

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

- 12.1 Rapport financier – DSFS
- 12.2 Rapport financier – CED
- 12.3 Étude sur le transport scolaire
- 12.4 Campagne de valorisation de la profession enseignante
- 12.5 Projet de recherche M-2^e
- 12.6 Prix d'Excellence en éducation
- 13. Points d'information de la présidence
 - 13.1 Compte-rendu – Présidences des CED (18 et 30 janvier 2018)
 - 13.2 Session de travail sur le transport scolaire (11 avril 2018)
- 14. Points de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
 - 14.1 Rapport – Sommet sur l'avenir de la concertation des CED
- 15. Affaires nouvelles
- 16. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 17. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 56^e réunion du CED (13 février 2018)

2018-04-09 – CED – DSFS – 577

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 56^e réunion ordinaire du CED. (Gilles Cormier, Michel Collette)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (13 février 2018)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 56^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 a) Nouvelles écoles de Dieppe – suggestions des comités de dénomination : Nous avons fait quelques suivis auprès du bureau du ministre de l'Éducation. Au moment de la publication du cahier, nous n'avons toujours pas eu de réponse.
- b) 5 d) Célébration 2018 : Le comité ad hoc s'est rencontré le 27 février et a choisi le projet de la classe de madame Jeanne Roy, enseignante à l'école Blanche-Bourgeois, pour l'œuvre qui sera présentée aux récipiendaires des prix de reconnaissance qui seront remis lors de l'événement le 23 mai prochain.
- c) 5 Conseiller expert au CED : Un suivi a été fait auprès du ministère. La directrice générale a consulté madame Rachel Dion (politiques et planification) et celle-ci lui a répondu que cet élément n'est pas écrit dans la Loi. Le sujet avait été abordé lors de la réorganisation des districts scolaires en 2012, par un sous-comité de gouverne composé entre autres de conseillers, de parents, de l'AEFNB et du ministre Jody Carr, mais il n'y a eu aucune suite à ces discussions.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

- d) 5 f) Lettre du CPAE de l'école Sainte-Thérèse : Une réponse a été envoyée au président du CPAÉ le 27 février 2018 (lettre ci-jointe).
- e) Correspondance :
- Correspondance entre le MEDPE et les CPAE des écoles Sainte-Anne et Samuel-de-Champlain – Français 11^e année
 - Réponse de l'Association régionale multiculturelle de Miramichi
 - Réponse de MAGMA
 - Lettre à monsieur Olivier Launay – Académie de Rouen (PC)
 - Lettre à madame Laurence Monmayrant – Consule générale de France (PC)
- f) 7. Points des conseillers : La directive 1007 a été mise à jour pour refléter les changements suggérés concernant l'utilisation des réseaux sociaux (directive ci-jointe (voir 1b)).

Points reportés de la dernière réunion

5.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton

Le test de compétences langagières en français (TCLF) est un sujet fort discuté depuis sa mise en œuvre. Afin de recevoir le baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton, tous les étudiants de la Faculté d'éducation doivent réussir ce test.

Une discussion a eu lieu entre les présidences des CED francophones faisant état de préoccupations en lien avec le Test de compétences langagières en français (TCLF) de l'Université de Moncton. À noter que ces inquiétudes sont liées au processus d'évaluation et non à l'importance de la rigueur et des exigences au niveau de la langue.

Depuis que le sujet a été apporté à l'attention du Conseil en janvier, la directrice générale a informé le Conseil des changements survenus dans ce dossier. On vient tout juste d'être informés qu'un nouveau format d'évaluation sera présenté au Sénat académique. Il sera proposé que le TCLF soit remplacé par un cours de français annuel obligatoire dans tous les programmes en éducation, qui inclue les compétences langagières évaluées par le TCLF et qui offre un meilleur accompagnement aux étudiants et un suivi constant qui leur permettra d'atteindre les compétences langagières requises. Les trois directions générales des districts francophones ont envoyé une lettre commune à l'Université de Moncton pour appuyer ce changement proposé au Sénat académique et qui pourrait entrer en vigueur dès septembre prochain.

5.2 Session de travail automatique

Le conseiller Eric Demers a suggéré de prévoir un calendrier automatique en début d'année pour tenir trois ou quatre sessions de travail chaque année. Ceci se ferait dans le but d'être plus efficaces et d'éviter d'avoir à envoyer des sondages Doodle à la dernière minute pour tenir ces sessions. L'ensemble des membres du Conseil était d'accord avec cette suggestion, donc un calendrier de sessions de travail pour l'année scolaire 2018-2019 sera proposé lors de la présentation du calendrier des réunions.

5.3 Cadeaux de Noël des parents

La directrice générale a présenté la Directive 1010 – *Équité sociale à l'égard des familles du district* en expliquant que celle-ci fut adoptée par l'équipe de gestion en janvier 2017 afin de réduire la pression sociale sur les familles et les directions d'écoles en lien avec les cadeaux remis aux enseignants par les parents et/ou les élèves. Ce sujet sensible causait certains malaises chez le personnel, car plusieurs familles n'ont pas les moyens financiers d'offrir des cadeaux. La directrice générale précise qu'avant la fusion des districts, une partie du district avait une directive sur l'équité sociale tandis que l'autre partie n'en avait pas. Il fut donc décidé d'uniformiser la pratique pour l'ensemble du District scolaire francophone Sud.

Un message de rappel au sujet de la directive à respecter a été envoyé aux écoles en novembre dernier en leur demandant de faire suivre l'information aux élèves et aux parents. Les échos entendus de la plupart des membres lorsqu'ils ont assisté à des réunions des CPAE étaient positifs face à la directive et on a même noté un certain soulagement de la part d'enseignants qui ressentaient un malaise à recevoir des cadeaux, tandis que dans d'autres cas, l'inverse s'est produit où il y avait un malaise chez les élèves, car les enseignants ouvraient leurs cadeaux devant toute la classe. Certains parents ne comprennent toujours pas pourquoi ils ne peuvent pas souligner le beau travail des enseignants en leur offrant un cadeau. Il s'agit d'une culture à développer auprès des parents; il faut donc continuer de véhiculer le même message chaque année. Pour ce qui est des élèves, le message semble bien passer et on encourage ceux-ci à souligner l'appréciation du travail des enseignants en leur offrant une carte avec un beau message ou encore un bricolage.

Il est suggéré de faire circuler le message de rappel de cette directive en début d'année scolaire au lieu de le faire au mois de novembre. La directrice générale va s'assurer que le rappel soit fait dès le mois de septembre.

5.4 Priorités du CED

Le sujet a été abordé lors de la session de travail du samedi 17 mars et ensuite lors de la réunion du Comité de la gouvernance et des politiques le 20 mars dernier. Ce sujet sera traité au point 7.2 b).

5.5 Rencontre avec Serge Cormier

Le président, en compagnie de la directrice générale, a rencontré le député fédéral Serge Cormier à Caraquet le 15 janvier dernier concernant le dossier de l'immigration. Il a fait un court résumé de cette rencontre. À la suite de celle-ci, une lettre a été envoyée pour faire part officiellement des préoccupations du Conseil et pour demander l'appui du gouvernement dans ce dossier.

La directrice générale a indiqué que dans les différentes régions, le fonctionnement des organismes d'accueil et d'accompagnement des immigrants est différent. L'équipe du district travaille à mettre en place un mode de fonctionnement uniforme et d'établir des partenariats solides avec ces organismes. Des rencontres seront prévues prochainement avec chacun des organismes pour avoir des recommandations, connaître les attentes de chacun, établir une bonne communication et créer un partenariat de collaboration.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

Un membre souligne que chaque centre a des besoins particuliers selon sa région et que chaque conseil d'administration a un mode de pensée et des objectifs différents. Le président rappelle cependant que tous les centres d'accueil doivent répondre aux deux communautés linguistiques. Si ces organismes reçoivent des fonds du gouvernement fédéral (PLO), nous devons nous assurer qu'ils puissent nous offrir les services auxquels nous avons droit, au même titre que la communauté anglophone.

5.6 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)

La suppléance du personnel, surtout en ce qui a trait au personnel enseignant et aux chauffeurs d'autobus, constitue un réel défi au niveau de l'administration du district scolaire ainsi qu'au sein des écoles. Ainsi, Serge Boucher, ceinture verte, est responsable d'un projet d'amélioration afin d'y trouver des pistes de solution. La direction générale a fait un compte-rendu des progrès dans ce projet.

La directrice des ressources humaines a indiqué que de nouvelles idées très intéressantes ont été apportées dans le cadre de ce projet. On apporte certaines petites améliorations au fur et à mesure que le projet avance et on tiendra le Conseil informé des développements. Les résultats pourront être présentés à l'automne.

6. Lien avec la communauté

6.1 Points des conseillers

Le président a apporté certaines clarifications à ce point, suite à la discussion tenue lors de la session de travail du 17 mars. Il a rappelé que pour les questions rapides, si la réponse peut être donnée, celle-ci doit faire partie des 2 minutes accordées. Si un suivi est nécessaire ou s'il touche à une politique, ceci fera partie des rapports de vérification présentés par la directrice générale. Sinon, il faudra que le Conseil s'entende pour ajouter le point à l'ordre du jour d'une autre réunion.

Quelques membres du Conseil ont ensuite pris la parole :

Le président, Paul Demers, a partagé sa fierté envers les équipes sportives de nos écoles qui ont remporté plusieurs belles victoires en mars. Il a indiqué l'importance d'inclure le sport dans les activités pédagogiques tout en respectant l'horaire scolaire. Il a terminé avec une pensée spéciale pour l'équipe de la Saskatchewan qui a perdu plusieurs joueurs lors d'un accident tragique qui est survenu le 6 avril dernier.

Le conseiller Michel Collette a invité les membres du Conseil à visionner une vidéo qu'il a vu passer sur Facebook au sujet d'un projet d'élèves du secondaire sur l'importance de l'inclusion sociale des élèves à besoins spéciaux. Il s'est dit très impressionné par ce beau projet. Le groupe se nomme « Vrais Copains Action ». Voici le lien vers la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=0RXq1kzr17Y>

L'élève conseillère, Renée Gaudet, a partagé que trois élèves de son école ont participé au colloque Le Réveil à Miramichi la fin de semaine dernière. Elle aurait beaucoup aimé pouvoir y être, mais elle avait d'autres obligations à son horaire. Les commentaires des élèves qui ont participé à ce colloque étaient très positifs.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ 4 lundi 9 avril 2018

Comme cet événement était ouvert à tous les élèves de la 9^e à la 12^e année de cette communauté d'écoles, ceci a permis à des élèves qui ne sont pas nécessairement impliqués habituellement de faire partie d'un groupe de jeunes de leur région et participer à un événement très intéressant. Voici un article publié sur le site Web du district en lien avec cet événement : <http://francophonesud.nbed.nb.ca/2018/02/levenement-rassembleur-le-reveil-aura-lieu-en-avril-a-lecole-carrefour-beausoleil/>

Le conseiller Michel Côté a souligné la récente victoire de l'équipe de hockey les Jaguars de Samuel-de-Champlain, équipe formée suite à un projet de gestion formelle sur la rétention des élèves à cette école. Cette nouvelle équipe est partie de loin et a remporté le championnat de division A. Le conseiller Côté a aussi fait part d'une autre initiative pour aider à la rétention des élèves, celle d'un carrefour étudiant. On travaille présentement à aménager cet espace qui sera prêt d'ici les 3 ou 4 prochaines semaines. Ce sera intéressant pour les jeunes d'avoir un espace à eux.

La conseillère France Bourque a participé au CPAE de l'école Ste-Bernadette et a reçu deux questions de la part des parents :

- Où en est-on avec la nouvelle école pour Moncton?
- Existe-t-il un protocole pour informer les parents des retards d'autobus le soir comme le système existant sur le site Web pour les retards du matin?

La directrice générale a répondu que l'annonce de la nouvelle école aura lieu ce mercredi 11 avril à 14 h. Elle indique que les chiffres préliminaires sont assez élevés et qu'il faudra s'assurer de prévoir une école de superficie assez grande pour répondre aux besoins toujours grandissants de la région de Moncton. Pour ce qui est des retards d'autobus le soir, le protocole en place est que les chauffeurs d'autobus ont un téléphone cellulaire et doivent informer le responsable du transport ainsi que l'école en cas de bris ou autre incident et que c'est l'école qui est responsable d'informer les parents. Avec le nouveau logiciel « bus planner », l'équipe du transport va vérifier avec le ministère la possibilité de s'en servir comme outil de communication avec les parents. C'est une option qui sera sérieusement étudiée pour la prochaine année scolaire.

Le conseiller Roger Martin a participé au CPAE de Rogersville (W.-F.-Boisvert et Secondaire Assomption). Il a partagé que suite à l'amalgamation des deux écoles qui se nommera dorénavant Étoile de l'Acadie à partir de septembre 2018, les deux CPAE ont émis le souhait de renommer deux salles pour garder l'identité des deux écoles présentes dans la nouvelle école. Deux lettres seront envoyées prochainement à cet effet. On voudrait avoir l'approbation du Conseil afin de pouvoir faire une annonce avant la fin de l'année scolaire.

Le conseiller Réal Allain s'est dit heureux d'apprendre aujourd'hui que l'annonce de la nouvelle école de Moncton se fera ce mercredi et a confirmé sa présence lors de cette annonce. Il a aussi félicité l'équipe du district et les écoles pour la gestion de l'incident qui est survenu à Moncton cette semaine (menaces sur les réseaux sociaux). Il trouve qu'on a bien répondu et que les jeunes ont été rassurés de la bonne façon tout en impliquant la GRC dans le processus.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

6.2 Petite enfance

La directrice de la petite enfance a partagé le plan d'action pour les services de garderie éducatifs.

Elle a répondu à quelques questions en lien avec le document et apporté des précisions. Elle a aussi informé le Conseil que l'équipe francophone qui pilote présentement un centre désigné dans la région d'Edmundston va appuyer le centre francophone désigné de l'ARCf de Saint-Jean.

7. Politiques

Le président du comité de la gouvernance et des politiques a passé en revue les points à l'ordre du jour des réunions du 26 février et du 20 mars 2018.

7.1 Finalités

Lors de la réunion du 20 mars 2018, les membres du Comité de la gouvernance et des politiques ont proposé une modification à l'énoncé de la mission du Conseil, qui se lira comme suit :

*La mission du District scolaire francophone Sud est : Engager **chaque élève dans sa réussite éducative, dans sa construction identitaire acadienne et francophone et dans le développement de son mieux-être global.***

2018-04-09 – CED – DSFS – 578

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte les modifications apportées à l'énoncé de la mission du Conseil, à l'intérieur de la Politique 4.0 – Politiques de finalités, telles qu'elles ont été proposées. (Michel Côté, France Bourque)

Unanimité

7.2 Méthode de gouverne

a) Comité de planification des installations scolaires

Le Comité de planification des installations scolaires s'est réuni le 1^{er} mars 2018. En l'absence du président du comité, le conseiller Gilles Cormier a fait un compte-rendu de cette rencontre.

Le comité s'est référé à la Politique 409 pour demander de déménager l'école Le Mascaret dans la nouvelle école de Moncton dû au manque d'espace à l'école L'Odyssee et dans les autres écoles de Moncton. Suite à une consultation avec la division Politiques et planification du MEDPE, on demande une proposition du Conseil pour procéder.

2018-04-09 – CED – DSFS – 579

Sur une proposition dûment appuyée :

ATTENDU QUE : il y a un manque d'espace à l'école L'Odyssee qui doit emprunter des locaux du côté de l'école Le Mascaret depuis septembre 2016 et que ces besoins en locaux augmentent chaque année;

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

ATTENDU QUE : les écoles primaires de Moncton ont un manque d'espace en raison de l'augmentation de population étudiante dans la région de Moncton;

QU'IL SOIT résolu que l'école Le Mascaret soit déménagée dans la nouvelle école de Moncton annoncée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. L'école Le Mascaret deviendrait par conséquent une école des niveaux Maternelle à 8^e année. (Gilles Cormier, Réal Allain).

Unanimité

Une discussion a suivi sur les besoins grandissants en espaces pour l'ensemble des écoles de Moncton. À la lumière de cette discussion, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2018-04-09 – CED – DSFS – 580

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au Ministre pour l'informer de la résolution précédente et souligne le besoin d'une école plus grande pour répondre aux besoins grandissants de la région de Moncton. (Eric Demers, Michel Collette)

Unanimité

Le conseiller Cormier a ensuite résumé la liste des priorités pour les projets d'améliorations immobilières pour 2018-2019 (mêmes priorités que 2017-2018).

Le directeur des services administratifs et financiers a expliqué que les évaluations mi-vie, qui à l'origine étaient prévues seulement pour les écoles secondaires, incluent maintenant certaines écoles primaires. Dans le cas de l'évaluation mi-vie pour l'école Mathieu-Martin, il faudrait inclure l'école Carrefour de l'Acadie dans la proposition étant donné que celle-ci fait partie du même complexe scolaire. Il a ensuite apporté quelques précisions sur la définition d'une évaluation mi-vie et a répondu à quelques questions des conseillers.

2018-04-09 – CED – DSFS – 581

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au Ministre expliquant que l'école Carrefour de l'Acadie fait partie du même complexe que l'école Mathieu-Martin et doit faire partie de l'évaluation mi-vie de ce complexe. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

En ce qui concerne les études démographiques pour les régions de Saint-Jean et Moncton, celles-ci progressent bien. Celle de Saint-Jean devrait être reçue à la fin avril et celle de Moncton doit être mise à jour avec les données du recensement 2016 et devrait être prête à la fin juin. Cependant, seulement avec les données gratuites disponibles, on risque de ne pas avoir un portrait réaliste de la situation démographique avec l'arrivée importante d'immigrants et la migration grandissante de francophones de diverses régions du Canada vers la région de Moncton ainsi que d'autres facteurs qui influencent ces données, mais qui ne font pas partie de l'étude de base qui est fournie. Afin d'obtenir un meilleur portrait, il est suggéré d'obtenir des données plus précises en effectuant une étude plus poussée, mais ceci augmentera les coûts d'environ 7 500 \$

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

et retardera le rapport d'environ 3 semaines. Cependant, il serait dans l'intérêt du Conseil d'avoir ces données précises pour influencer les décideurs et mieux planifier un investissement de plus de 30 millions.

À la lumière de ces informations, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2018-04-09 – CED – DSFS – 582

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de faire une demande pour une étude démographique plus détaillée pour la région de Moncton au coût supplémentaire d'environ 7 500 \$ et de recevoir le rapport quelques semaines plus tard que prévu. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

Le conseiller Côté a partagé son inquiétude par rapport à l'étude démographique de Saint-Jean, car selon Statistiques Canada, la population francophone de Saint-Jean semble stable, mais en réalité les garderies débordent ainsi que nos écoles et la situation sur le terrain lui semble très différente de ce qui est présenté par les statistiques. Le directeur des services administratifs et financiers suggère de soumettre nos données d'inscriptions afin qu'elles soient incluses au rapport final pour démontrer la croissance des inscriptions dans les écoles francophones de la région de Saint-Jean dans les dernières années.

En terminant, le conseiller Cormier a indiqué que le comité de planification des installations scolaires souhaite poursuivre le travail entamé avec les études démographiques pour les régions de Fredericton et Miramichi.

2018-04-09 – CED – DSFS – 583

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de poursuivre avec les demandes d'études démographiques pour les régions de Fredericton et Miramichi. (Gilles Cormier, Michel Côté)

Unanimité

La direction générale a informé le Conseil que le CPAE de l'école MFR souhaite consulter le rapport de l'évaluation mi-vie. Aucune objection n'a été soulevée.

b) Politique 1.6 – *Principes et structure des comités du Conseil*

Lors de la réunion du 20 mars 2018, les membres du Comité de la gouvernance et des politiques ont proposé un ajout à la politique 1.6 – *Principes et structure des comités du Conseil*, qui se lira comme suit :

1.6.7.2 c) *Le comité facilitera l'intégration ~~des priorités~~ de ses objectifs connexes dans les politiques du Conseil.*

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

2018-04-09 – CED – DSFS – 584

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la modification à la politique 1.6 telle qu'elle a été proposée. (Michel Côté, Roger Martin)

Unanimité

c) Comité ad hoc – lieux des réunions et utilisation des technologies

Lors de la session de travail du 17 mars 2018, le Conseil s'est entendu pour former un comité ad hoc qui se penchera sur la question des lieux de réunions du CED et de l'utilisation des technologies lors des réunions.

Les conseillers Eric Demers, Michel Côté et Willy Wilondja ont signifié leur intérêt à siéger à ce comité. Le président Paul Demers fera aussi partie de ce comité.

2018-04-09 – CED – DSFS – 585

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les conseillers Eric Demers, Michel Côté, Willy Wilondja et Paul Demers siègent au comité ad hoc qui se penchera sur la question des lieux de réunions du CED et de l'utilisation des technologies lors des réunions. (Réal Allain, France Bourque)

Unanimité

8. Participation publique

Aucune participation publique.

PAUSE

9. Agenda automatique

9.1 Données trimestrielles – Plan éducatif 2017-2018 (tableau de bord équilibré)

Lors de la réunion du mois d'octobre, le Conseil a adopté le plan éducatif 2017-2018 qui prend la forme d'un tableau de bord équilibré. Tel que discuté lors de cette rencontre, des données sont prises de façon trimestrielle durant l'année afin d'assurer un suivi et l'amélioration des objectifs fixés. Les résultats du trimestre 1 sont inclus au cahier de réunion.

Il a été apporté à l'attention du Conseil que des objectifs ont été établis pour les élèves et pour les enseignants. Il est à noter que les directions exécutives de l'apprentissage font des suivis et accompagnent les écoles qui ont des résultats en rouge ou qui éprouvent des difficultés.

Lors de la réunion du mois de mai, les données du trimestre 2 seront partagées.

10. Vérification du rendement de la direction générale

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

10.1 Rapport de vérification de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*.

La directrice générale s'est dite satisfaite du rapport en général, mais a souligné qu'il y a encore du travail à faire, surtout au niveau du faible pourcentage d'enseignants qui affirment se sentir outillés pour accueillir et accompagner les élèves issus de l'immigration. Elle a apporté à l'attention du Conseil les actions prises depuis avril 2016 pour favoriser l'accueil et l'intégration des élèves issus de l'immigration. Elle a ensuite répondu à quelques questions des membres du Conseil.

2018-04-09 – CED – DSFS – 586

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport de vérification de la politique 3.13 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Willy Wilondja)

Unanimité

a) Révision de la Politique 3.13 – *Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration*

Aucun changement n'a été demandé à la politique.

11. Vérification du rendement du Conseil

11.1 Révision et autoévaluation de la Politique 1.1 – *Style de gouverne*

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, pour les sections « méthode de gouverne » et « relations entre le Conseil et la direction générale », le Conseil a fait la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.1 – *Style de gouverne*.

Le Conseil a été demandé de répondre aux trois questions suivantes :

- *Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique?* Aucune question n'a été soulevée.
- *Est-ce que le Conseil suit cette politique?* La nouvelle méthode proposée semble aller dans cette direction. Un membre a émis le commentaire qu'il faut tenter d'être plus proactifs que réactifs.
- *Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique?* Il fut suggéré d'avoir une formation pour les conseillers sur la méthode Carver. Le président va apporter ce point à une prochaine réunion des présidences et il a suggéré que la Fédération s'intéresse aussi au dossier de la formation des conseillers, surtout pour le début du prochain mandat.

En lien avec la troisième question, le président du Comité de la gouvernance et des politiques a indiqué que lors de la réunion du 20 mars 2018, les membres du comité ont proposé des changements à la Politique 1.1 – *Style de gouverne*.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

2018-04-09 – CED – DSFS – 587

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte les changements à la politique 1.1 tels qu'ils ont été proposés. (Michel Côté, Eric Demers)

Unanimité

12. Points d'information de la direction générale

12.1 Rapport financier – DSFS

Les rapports financiers en date du 31 janvier 2018 et du 28 février furent remis aux membres du Conseil.

Le tableau de répartition de l'enveloppe égalitaire a aussi été présenté. La direction générale a apporté quelques précisions.

2018-04-09 – CED – DSFS – 588

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte les rapports financiers en date du 31 janvier 2018 et du 28 février 2018, ainsi que le tableau de répartition de l'enveloppe égalitaire tels qu'ils ont été présentés. (Michel Collette, Gilles Cormier)

Unanimité

12.2 Rapport financier – CED

Les rapports détaillés en date du 28 février 2018 et du 23 mars 2018 furent remis aux membres du Conseil.

2018-04-09 – CED – DSFS – 589

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte les rapports financiers du CED en date du 28 février 2018 et du 23 mars 2018 tel qu'ils ont été présentés. (Willy Wilondja, Roger Martin)

Unanimité

12.3 Étude sur le transport scolaire

Lors de la réunion de janvier 2018, le Conseil a demandé à la direction générale de soumettre des données pour permettre une réflexion sur l'amélioration du transport scolaire tout en respectant les particularités des zones rurales et urbaines ainsi que la question de sécurité. La direction générale a donc soumis une proposition de certains éléments qui pourraient être étudiés en lien avec le transport scolaire et a demandé au Conseil de prioriser les éléments qu'ils souhaitent améliorer.

Une discussion a suivi autour de la question, quelques suggestions ont été ressorties, mais sans toutefois faire l'unanimité. Le Conseil en est venu à la conclusion que ce sujet important ne peut faire l'objet d'une discussion lors d'une réunion ordinaire du Conseil faute de temps.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

Il est plutôt suggéré de prévoir une rencontre sur le sujet du transport scolaire uniquement (session de travail d'une durée d'au moins deux heures en début d'année scolaire).

Pour aider le Conseil à comprendre le travail effectué en arrière-plan sur la question de la planification des trajets d'autobus, la directrice générale propose une présentation du nouveau système « Bus planner » pour débiter le processus et avoir une meilleure idée des items à évaluer pour atteindre l'objectif visé.

À la lumière des discussions, les propositions suivantes ont été déposées à l'assemblée :

2018-04-09 – CED – DSFS – 590

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de prioriser l'option d'amorcer une étude pour les régions de Fredericton, Miramichi et Saint-Jean, sur le nombre de chauffeurs, la longueur des trajets et le temps passé à bord de l'autobus versus le temps pour se rendre à l'école. (Michel Côté, Gilles Cormier)

Unanimité

2018-04-09 – CED – DSFS – 591

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil demande une présentation du logiciel « Bus planner » dès que ce sera possible à l'automne. (Réal Allain, Michel Collette)

Unanimité

12.4 Campagne de valorisation de la profession enseignante

Comme d'autres districts scolaires de la province, le District scolaire francophone Sud (DSFS) fait face à une importante pénurie d'enseignantes et d'enseignants et la tendance indique que cette pénurie ne fera que s'intensifier au cours des prochaines années. L'Université de Moncton, par exemple, ne comptera que 37 diplômées et diplômés en éducation en mai 2018 et les prochaines cohortes comptent un nombre semblable d'étudiantes et d'étudiants, ce qui est nettement insuffisant pour répondre aux besoins en ressources humaines du district.

Afin d'assurer un personnel enseignant de qualité et la pérennité de celui-ci, il est primordial d'agir. Il faut prendre des mesures afin d'augmenter le nombre de personnes qui choisissent la profession enseignante. C'est pourquoi le DSFS a décidé de mener une campagne de valorisation de la profession enseignante.

Le lancement de cette campagne a eu lieu à l'école L'Odyssée le 27 mars 2018. Des affiches ont été placées ainsi que des messages promotionnels sur notre site Web. Un de nos enseignants fera une tournée des écoles secondaires pour inciter les élèves à s'intéresser à la profession enseignante.

12.5 Projet de recherche M-2^e

Lors de la signature de la convention collective des enseignants en avril 2017, une lettre d'entente a été signée entre le syndicat et l'employeur.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le mercredi 4 lundi 9 avril 2018

Il fut entendu de faire une recherche parmi 17 écoles de la province, dans lesquelles on augmentera le temps d'enseignement d'une heure pour les élèves des niveaux M-2^e. La direction générale a fait une mise à jour de ce dossier. Elle a indiqué que le CRDE de l'Université de Moncton mènera cette recherche. Les trois écoles de notre district scolaire qui participeront à ce projet de recherche pour une durée de 3 ans, sont Mgr-Marcel-François-Richard, Soleil Levant et Les Éclaireurs. Les CPAE des trois écoles en ont été informés. Ces écoles se sont portées volontaires pour participer au projet. À noter que celles-ci recevront plus d'ETP et d'appui pour mener cette recherche.

12.6 Prix d'Excellence en éducation

Les prix d'Excellence en éducation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance permettent de reconnaître et d'honorer les enseignantes et les enseignants et les éducatrices et les éducateurs des installations de garderies agréées qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement. La mise en candidature est lancée et la date limite pour soumettre une candidature est le vendredi 13 avril 2018. Un comité de sélection sera composé des DEA et de deux membres du Conseil. Ces prix d'excellence seront remis le 3 novembre 2018.

Les membres suivants ont signifié leur intérêt à siéger au comité de sélection : Gilles Cormier et Paul Demers.

2018-04-09 – CED – DSFS – 592

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les conseillers Gilles Cormier et Paul Demers feront partie du comité de sélection à titre de représentants du CED. (Réal Allain, Michel Collette)

Unanimité

13. Points d'information de la présidence

13.1 Compte-rendu – Présidences des CED (18 et 30 janvier 2018)

Le président a soumis les comptes rendus des rencontres ayant eu lieu en janvier 2018. Il a indiqué aux membres du Conseil de ne pas hésiter à lui envoyer un courriel ou lui téléphoner s'ils avaient des questions ou besoin de précisions.

13.2 Session de travail sur le transport scolaire (11 avril 2018)

Une session de travail avec Me Michel Doucet aura lieu ce mercredi 11 avril et le but de cette rencontre est de réviser l'argumentaire qui appuie le besoin d'un système de transport scolaire linguistiquement homogène. Celle-ci sera suivie d'une présentation avec Monsieur Pierre Bourbeau sur les options de modèles de gouvernance de la FCENB. Le président a demandé au Conseil de prévoir une durée d'environ deux heures pour cette session de travail.

14. Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

58^e assemblée ordinaire

Le ~~mercredi~~ 4 lundi 9 avril 2018

14.1 Rapport – Sommet sur l'avenir de la concertation des CED

La documentation liée au Sommet sur l'avenir de la concertation des CED se trouve au cahier de réunion.

Le conseiller Allain a indiqué deux points nécessitant un suivi de la part du Conseil, soit celui de l'élève conseiller qui se joindra au Conseil en janvier 2019 ainsi que le code d'éthique reçu en novembre 2017 pour lequel la Fédération attend une rétroaction (voir document En bref de la FCENB inclus au cahier de réunion). Il a ensuite informé le Conseil que la Fédération a embauché Monsieur Steve Lapierre comme agent de communication. Les membres de la Fédération sont fiers de cette acquisition de leur équipe.

15. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

16. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 2 mai 2018 au bureau du district, 425 rue Champlain, à Dieppe.

17. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 31.

Paul Demers
Président

Monique Boudreau
Secrétaire